



Dynamique spatiale et environnementale d'une petite ville du pays Zaïan, perspectives d'aménagement et de développement

Ali JBILOU (Doctorant chercheur)

Sabah BOUSFIHA (Professeure chercheure)

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah – Fès

laboratoire : territoire, patrimoine et histoire

Maroc

Résumé :

Les premières traces de formation des centres ruraux du Moyen Atlas remontent à l'époque coloniale, qui ont comme fonction le contrôle de ces tribus.

Après l'indépendance, l'intervention de l'Etat pour développer ces centres restait limitée et n'arrivait que légèrement à accompagner leurs besoins dans tous les domaines. L'objectif de cet article est de comprendre, à travers une analyse spatiale et environnementale, comment se sont développés ces centres en étudiant le cas de la petite ville d'Aguelmous.

L'analyse spatiale de cette ville révèle son incapacité d'accompagner sa croissance démographique en termes de logement, d'infrastructures de base, de services publics, etc.

De plus, son paysage urbain a été marqué par son éclatement résultant de la prédominance de l'habitat clandestin et de la complexité de son foncier. Alors que l'état de son environnement a connu une dégradation progressive, en raison de la déficience de son réseau d'assainissement liquide.

Mots clés : Aguelmous, centre rural, analyse spatiale, environnement



Introduction :

La ville actuelle s'urbanise de plus en plus, et sa société rurale passe d'un mode de vie tribal à un mode de vie urbain avec une vitesse accélérée, touchant l'ensemble du territoire national.

Ce processus d'urbanisation accélérée que connaît le Maroc est étroitement lié à l'évolution démographique observée depuis les années 1970, notamment à cause de l'ampleur des mouvements migratoires et de l'accroissement naturel assez fort de ces espaces. Cela a engendré une croissance urbaine sans précédente dans les grandes villes, notamment celles situées dans l'axe littoral.

Dans ces conditions, et en vue d'assurer une occupation judicieuse du territoire national, la politique de l'Etat s'est basée sur l'augmentation du nombre des villes moyennes et des petites villes sur l'ensemble du territoire pour stabiliser la population au niveau local.

Dans ce contexte, les petites villes deviennent un composant essentiel du système urbain marocain et aussi un élément basique du développement local, régional et national : « *assemblent une part croissante de la population et apparaissent comme l'élément dynamique de la géographie marocaine* »¹ autour desquelles s'articule tout l'espace national.

¹ ESCALIER.R, 1985, Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe, (URBAMA), Fascicule, N°16 et 17.



Toutefois, ces petites villes ont connu une occupation spatiale rapide sans accompagnement adéquat vis-à-vis les besoins croissants de leur population locale, tel que le centre urbain d'Aguelmous.

Devant cette situation, les pouvoirs publics ont déclenché un ensemble de programmes, des politiques et des mesures de gestion pour développer ces territoires. Toutefois, malgré ces efforts, il n'arrivait ni à stopper l'urbanisation clandestine ni à conserver l'état environnemental de ces espaces.

Dès lors, on se questionne sur les mécanismes derrière l'urbanisation rapide de cette petite ville ? L'impact de cette urbanisation sur l'environnement ? Et les efforts déployés par l'Etat pour son développement ?

Pour répondre à ces questions, nous avons essayé de traiter trois axes :

- L'évolution de l'espace bâti du centre avec le temps, ainsi que les facteurs derrière ce dynamisme spatial ;
- L'impact de l'urbanisation sur l'environnement ;
- Les politiques d'aménagement menées par l'Etat et les perspectives de développement.



Méthodologie de travail

L'approche méthodologie adoptée dans cette recherche intègre le « temps » et « l'espace » dans la dynamique spatiale². Elle se base sur l'analyse des mutations spatiales du centre, en s'appuyant sur plusieurs outils d'investigation, à savoir :

- La collecte des données : recherches bibliographiques.
- Les enquêtes quantitatives auprès des acteurs intervenants à la gestion du centre à savoir : la commune (le président de la commune, 2 cadres administratifs, 2 élus), l'agence urbaine de Khénifra (le directeur de l'agence urbaine de Khénifra, 3 cadre administratifs), la province (3 cadres au sein de la division de l'urbanisme et de l'environnement), la société civile (10 présidents des associations)
- Observations et visites de reconnaissance sur le terrain.
- Analyse des données collectées : traitement des données recueillies lors de l'étude documentaire et l'enquête de terrain.

I. Une position stratégique du centre urbain d'Aguelmous

Avant l'avènement du protectorat, le pays de zaïan³ était un territoire de transhumance des tribus pratiquant l'élevage comme source de vie principale « *Les Zaïans venus du Maroc présaharien, ont conservé une prédilection pour le*

² LEPETIT. B. et PUMAIN. D., 1999, Temporalité urbaines, Ed. Antropos, Paris.

³ S'étend sur une longueur de 120 km allant du haut Srou dans le Moyen Atlas au Sud-Est jusqu'à la zone la plus étroite du plateau central entre les deux rivières de Bouregreg et Grou au Nord-Ouest



nomadisme et la vie sous la tente. Ils n'ont vu dans leur Jbel et leur Azaghar que des réserves de nourriture pour leurs troupeaux»⁴.

La politique coloniale, et pour affaiblir le mode de vie tribal a décidé de créer dans ce territoire des petits centres munis d'une caserne militaire. Après l'indépendance, ces centres commencent à se développer rapidement au détriment des zones rurales qui l'entourent, mais cette occupation de l'espace s'est réalisée d'une manière spontanée et anarchique.

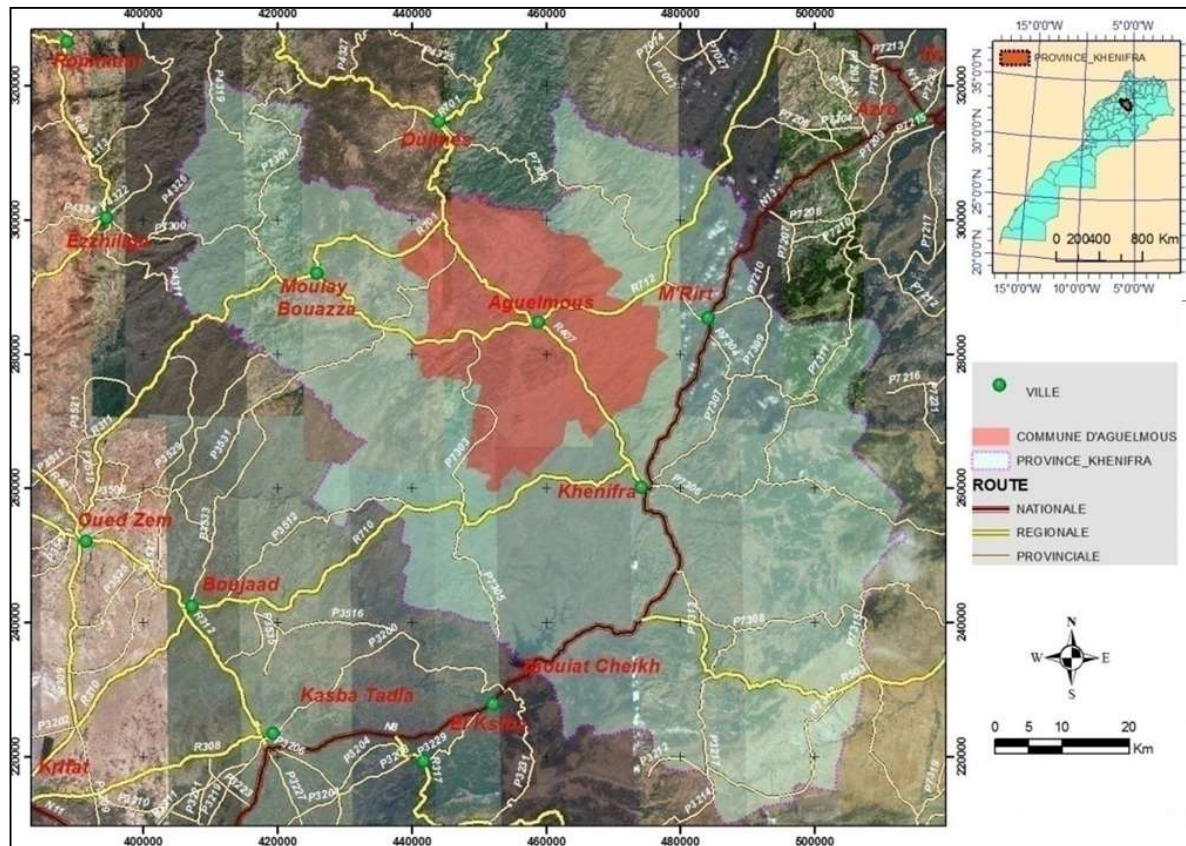
A l'intérieur du pays Zaïan, on distingue trois zones : le Jbel, l'Oum Errabia et l'Azaghar. Notre zone d'étude est située dans la partie dite « Azaghar »⁵, dont son milieu physique se caractérise par un relief mouvementé. Il s'agit d'une succession de sommets convexes et des vallées prolongées, qui s'élève en gradins au fur et à mesure qu'on va de l'Azaghar à la montagne. Elle comprend aussi un ensemble de plateaux herbeux coupés de profondes vallées boisées.

On souligne que son milieu naturel riche et diversifié, il abrite un espace forestier important, des carrières, des mines, des plantes médicinales, etc.

⁴BEN LAHCEN. M., 1991, La résistance marocaine à la pénétration française dans le pays Zaïan (1908-1921), Thèse de doctorat en Histoire, Université Paul Valéry Montpellier III.

⁵Pré plaine de la montagne

Carte 1 : Situation géographique du centre urbain au niveau provincial



Le centre urbain étant chef-lieu de la commune territoriale d'Aguelmous. Cette dernière se localise dans la région la plus haute du plateau central marocain, décrit par BEAUDET⁶. Elle est située au nord de la ville de Khenifra et elle s'étend sur une superficie de 749Km².

Sur le plan administratif, la commune a été créée par le dahir de 1959, relève actuellement du caïdat du cercle d'Aguelmous, province de Khénifra à la région de Beni Mellal Khenifra.

Vers les années 40, le centre d'Aguelmous n'était qu'un petit village rural qui naissait autour d'une caserne militaire et d'un souk, peu différencié des autres douars

⁶ BEAUDET G, Le plateau central Marocain et ses bordures, Etude géomorphologique, Rabat, 1969.



de l'arrière-pays de la ville de khénifra. Lors du RGPH de 1960, sa population dépassait à peine 250 habitants. La croissance démographique du centre deviendra néanmoins de plus en plus rapide durant les périodes suivantes. En effet, la population du centre, dans l'espace de trois décennies a été multipliée par 36 pour atteindre 9051 habitants en 1994.

Ce dynamisme démographique va se confirmer par la suite pour enregistrer 11387 habitants en 2004, puis 14177 habitants en 2014, pour atteindre 17370 en 2024⁷. Cette croissance démographique s'explique, entre autres, par l'accroissement naturel, l'élévation du centre au statut de chef-lieu du caïdat puis du cercle et par les flux migratoires qui se déversent dans le centre.

A cet effet, le centre est confronté à un défi majeur, qui est celui de jouer son rôle de pôle de développement local « *Ces localités devront être sérieusement développées pour qu'elles puissent devenir de petits centres de croissance des activités économiques non agricoles.*⁸ »

1. Extension continue de l'espace bâti depuis 1970

Depuis les années 70, le centre urbain d'Aguelmous connaît une urbanisation continue au détriment de l'espace rural. Pour comprendre cette dynamique spatiale, nous allons étudier l'occupation de l'espace durant le temps.

⁷ Selon RGPH, 1960, 1971, 1982, 2004, 2014 et 2024

⁸ Etude sur la Stratégie d'Aménagement et de Développement du Moyen Atlas, Rapport, phase 2, Schéma des Equipements et Services (SES), Direction de l'aménagement du territoire, urbaplan, 2005, p 11



En effet, l'analyse de la tâche urbaine depuis la période du Protectorat, nous a permis d'identifier les étapes de développement du centre depuis sa genèse :

- **Avant 1970** : A cette époque le centre d'Aguelmous n'abrite que la caserne militaire, le souk et le cimetière et quelques boutiques de commerces. En plus, deux petits quartiers en cours de formation autour du souk. Il s'agit des quartiers : Alinbiaat et Annajah.

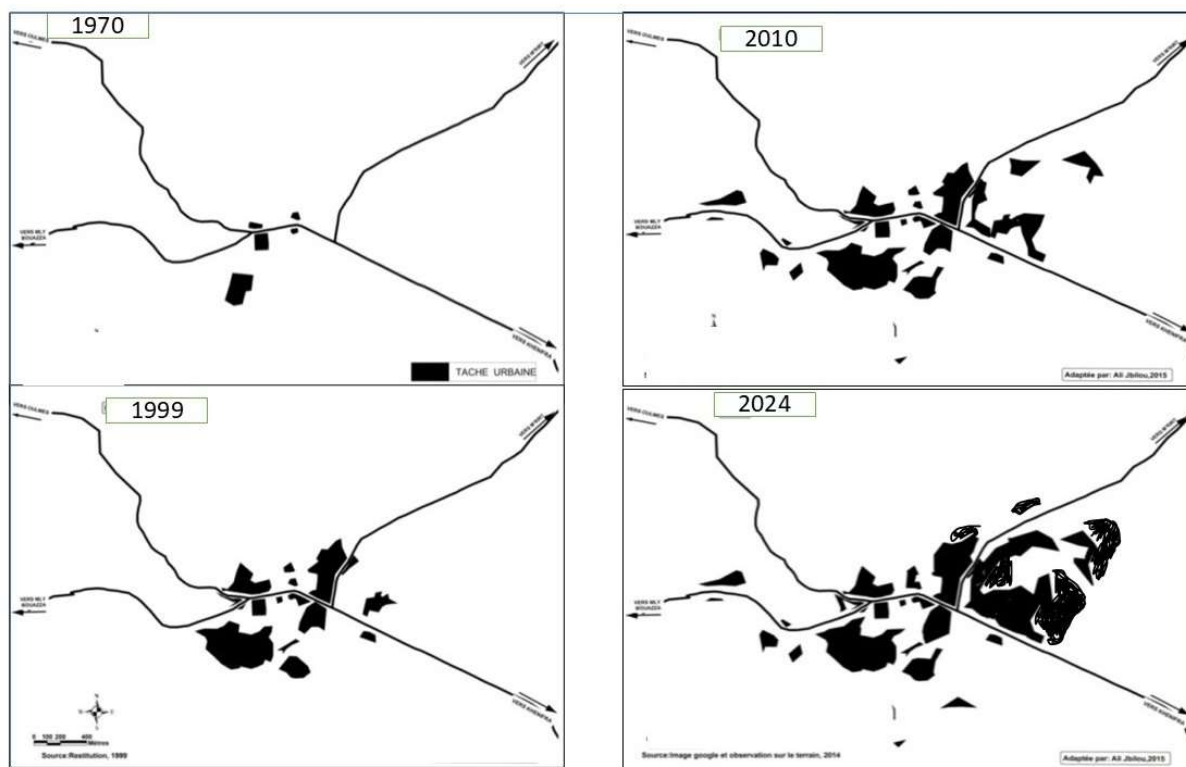
- **Entre 1970 et 1999** : cette période a connu l'émergence du quartier attakadoum1, et ce, suite à l'implantation de certains services publics, à savoir : le caïdat, la poste, la gendarmerie royale, le centre de travaux agricoles, l'école Ibne Rochd, l'école Aguelmous, le collège et le centre de santé.

- **Entre 1999 et 2010** : durant cette période le centre a connu une extension urbaine très rapide à cause de la forte croissance démographique et à l'implantation d'autres équipements publics (une école, un lycée, la banque populaire). Cette période était marquée par deux événements majeurs :

- Le changement du lieu du souk qui a joué un rôle central dans l'émergence d'autres quartiers qui sont aujourd'hui en voie de formation ;

- L'extension du périmètre d'aménagement après la promotion du centre au rang du centre délimité.

Carte 2 : : Extension urbaine de l'espace bâti depuis 1970



Source : Carte topographique de 1970, restitution de 1999 et 2010 et image satellitaire de 2024

- **Entre 2010 et 2024** : Cette période est marquée par l'implantation d'autres services publics et privés. Il s'agit de la protection civile, Attijari Wafa Banque, Dar Taleb, nouvel abattoir, la maison de la fille rurale et la maison de la jeunesse. De plus, cette période s'est caractérisée par l'extension de l'espace bâti dans la partie Ouest du centre à côté du nouveau souk et à l'Est du centre sur la route de Moulay Bouazza.



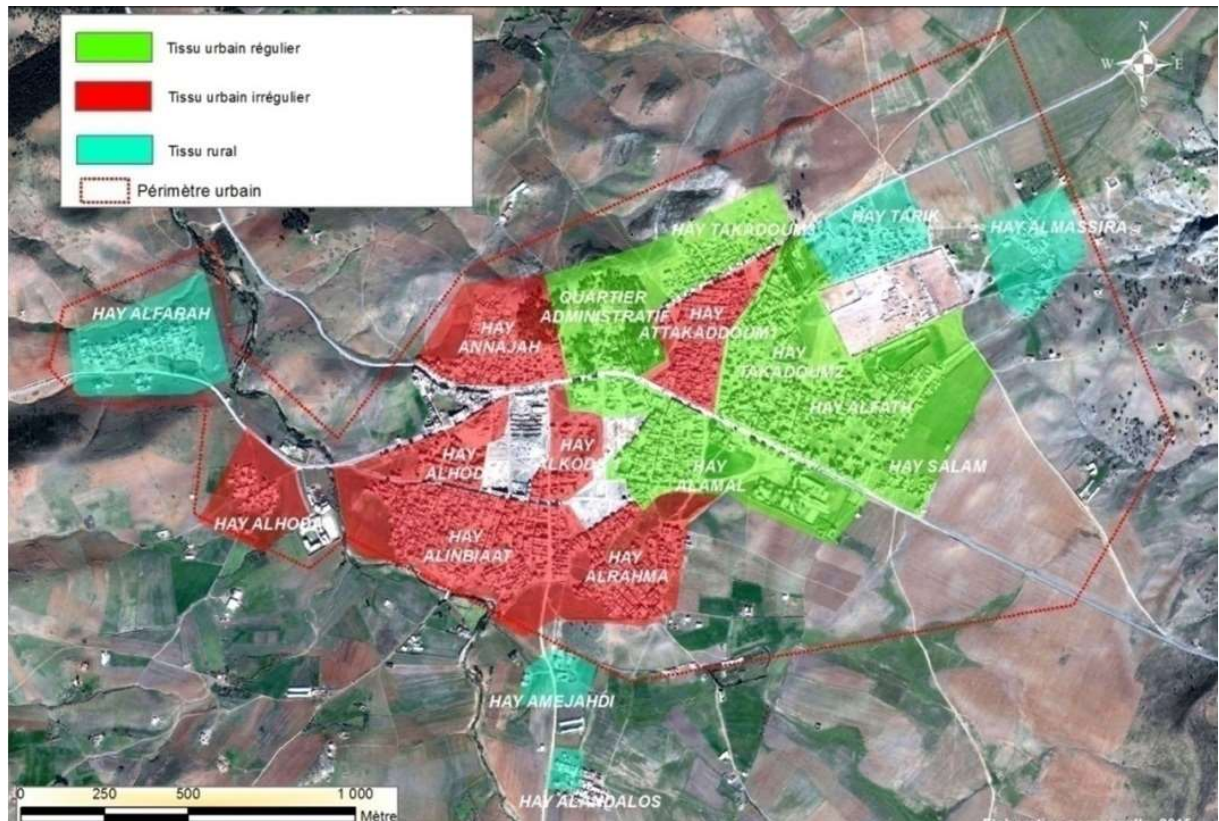
En somme, on constate que l'extension de l'espace bâti du centre d'Aguelmous revient principalement à deux faits majeurs : la croissance démographique du centre et la volonté de l'Etat de développer ce centre à travers sa promotion et l'implantation d'un ensemble d'équipement publics.

2. Un tissu urbain marqué par son caractère rural

Le diagnostic du centre d'Aguelmous révèle un tissu urbain désarticulé marquée par l'existence des quartiers à forte densité qui sont formés autour de l'ancien souk et des quartiers de faible densité situés dans les zones périphériques du centre.

En considérant certaines caractéristiques de ces quartiers, comme l'ancienneté, la densité, la structure et leur niveau de formation, nous pouvons les regrouper dans trois types de tissus.

Carte 3 : Tissu urbain du centre d'Aguelmous



Source : Enquête sur le terrain, 2023

Tissu urbain irrégulier, représenté par Hay Alinbiaat, Hay Takdoun, Hay Najah, Hay Rahma, Hay Nahda et Hay Elkods 1 et 2. Ce tissu est relativement hiérarchisé et se caractérise par une forte densité et des îlots rectangulaires en longueur dépassant les 150 m avec une largeur moyenne de 20 m.



Tissu urbain régulier, il s'agit du quartier administratif qui occupe un site relativement accidenté. Il est caractérisé par la concentration des équipements administratifs et les logements des fonctionnaires. Ce tissu à faible densité est moins structuré, avec des îlots de petite taille et un ensemble de quartiers apparus avec le déplacement du souk et qui sont en train de suivre le même processus de formation qui aboutira inéluctablement au même modèle : Hay Takadoum 3, Hay Alfath, Hay Assalam, Hay El Massira et Hay Tarik .

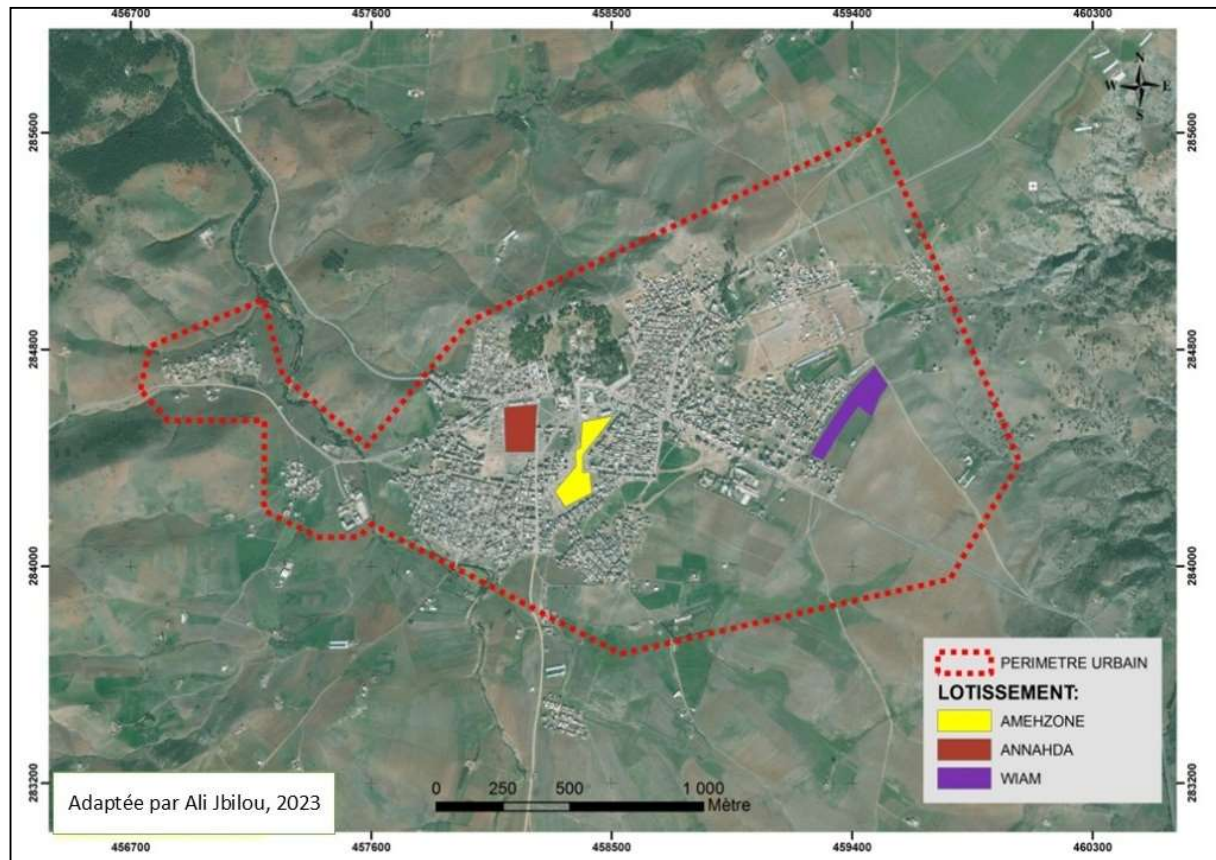
Tissu rural, représenté par Hay Alfarah, le plus excentré à l'extrémité nord-ouest. Le quartier occupe un site relativement accidenté, en bordure de d'oued Aguelmous. Le tissu est moins dense, comportant des constructions légères, utilisées pour des usages liés à l'activité, essentiellement agricole.

3. Absence d'une offre étatique en logement

Depuis sa création, le centre d'Aguelmous n'a bénéficié d'aucun projet de lotissement public et les initiatives privées n'ont pas abouti à un réel projet de lotissement.

En effet, trois projets de lotissement n'ont jamais vu le jour à cause principalement de problèmes fonciers et d'équipements hors site. Il s'agit des lotissements « Annahda », « Amahzone » et, plus récemment « Wiam ».

Carte 4: Localisation des projets de lotissements



Source : Service technique de la commune, 2023

Les deux premiers projets de morcellement qui ont été créés dans les années 80 connaissent des contraintes qui empêchent leur réalisation : Le coût élevé des équipements hors site ainsi que la nature du foncier rendaient quasiment impossible de procéder à une opération de lotissement. En effet, les terrains présentent des pentes rudes, généralement supérieures à 20%. Sachant que les lotissements se font sur de larges surfaces. Le lotisseur se retrouve devant une équation complexe : d'une part, le prix élevé des équipements, qui dépend de la nature des terrains tant géologique que topographique. D'autre part, la population ayant l'intention d'acquérir une parcelle est généralement formée des habitants locaux opérant ainsi



dans des métiers modestes de faibles revenus. Leurs revenus diminuent d'année en année et ne leur permettent pas de faire des économies pour acquérir une parcelle à bon prix.

En outre, le statut et la nature de la propriété foncière sont de nature à empêcher l'implantation des lotissements au niveau du centre. En effet, la première condition pour instruire un dossier de lotissement, est d'avoir une propriété immatriculée ou en cours d'immatriculation. Même au niveau du statut « Melk » qui prédomine dans le centre, il y a des problèmes liés à l'héritage (Cas du lotissement "AMAHZOUNE"), à l'existence des locaux commerciaux appartenant aux particuliers (cas du lotissement "ANNAHDA"). Cela représente un véritable frein à la mise en place d'un lotissement qui répond aux normes requises.

Plus récemment, un troisième lotissement « WIAM » a été créé en 2017, situé à l'Est du centre formé principalement de 115 lots de terrain (dont prix des lots de terrain avoisine 100000dh/lot selon la superficie qui varie entre 80 et 100 m²) et d'un centre de santé, mais le pétitionnaire avec ces prix n'arrive pas à commercialiser les lots de terrain et, par conséquent les travaux d'aménagement d'équipement hors site ne sont pas réalisés.

En somme, on constate que le foncier dans le centre d'Aguelmous présente les caractéristiques suivantes :

–Il y a un risque d'épuisement des réserves de l'Etat ;



-Les terrains de type "Melk" sont difficiles à mobiliser suite aux problèmes d'héritage ;

-Les prix des lots de terrain à l'intérieur du centre sont élevés et hors portée de la population locale, ce qui contribue à la prolifération de l'habitat clandestin et non réglementaire dans les zones périphériques.

Devant cette situation, et face aux déséquilibres enregistrés entre l'offre en propriété et la solvabilité de chefs de ménages du centre, il s'avère nécessaire de penser à une politique locale de logement⁹ pour faciliter l'accès des ménages à revenus instable pour accéder à la propriété.

II. Un état environnemental de plus en plus inquiétant

L'intervention irrationnelle de l'homme sur un espace géographique marqué par la fragilité de son milieu naturel (parcouru par l'oued Aguelmous, terrains accidentés, sa proximité de la forêt et des terres agricoles), expose le centre d'Aguelmous à une série de menaces.

Pour évaluer l'impact de l'urbanisation sur l'environnement du centre, nous allons traiter principalement l'effet de l'assainissement liquide et solide sur le milieu naturel, ainsi que les activités économiques polluantes.

⁹ MERLIN. P., 1994, l'urbanisme, que sais-je ?, Neuvième édition, paris, p.96



1) Eaux usées domestiques : un problème sérieux besoins d'intervention.

A l'instar des villes du tiers monde « éclatées en quartiers d'immigration rapide, autour de centres qui se dégradent, elles n'ont pas trouvé d'unité de gestion durable »¹⁰, la gestion de l'assainissement liquide des petits centres urbains de la montagne souffrent d'un ensemble de contraintes techniques, financières et humaines « ce transfert de compétence au profit des élus locaux ne s'est pas accompagné de transfert de ressources financières et d'expertises techniques. Manquant de cadres et de moyens financiers »¹¹.

Au niveau du centre d'Aguelmous, la gestion de ce service est assurée directement par la commune. Cette dernière n'arrive pas à réhabiliter son réseau d'assainissement liquide ancien, ce qui nécessite l'intervention d'un opérateur spécialisé tel que l'ONEP¹².

En effet, l'analyse de l'état actuel d'assainissement liquide d'Aguelmous, montre que le centre est doté d'un réseau d'égouts unitaire dont les derniers tronçons sont connectés au collecteur principal et que le rejet des eaux usées se fait directement dans le milieu naturel sans aucun traitement préalable. De plus, les quartiers de type

¹⁰ S.BAILLY. A., 1999. Pour un développement social urbain durable. In Villes et Croissance : Théorie, modèles, perspectives. BAILLY. A. et HURIOT. J.-M. (sous la direction), Ed. ANTHROPOS, p.265

¹¹ ABOUHANI. A., 2011, Gouverner les périphéries urbaines: de la gestion notabiliaires à la gouvernance urbaine au Maroc, Publication l'Harmattan, INAU, p 117

¹² CLAUD de Miras. Et JULIEN Le Tellier, 2005, in CLAUD De Miras. Le modèle marocain d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Casablanca et Tanger-Tétouan. La gestion déléguée, entre régulation sociale et marchandisation. Ouvrage coordonné par CLAUDE de Miras. INAU, Rabat, p219.



rural situant à la périphérie du centre ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement, ce qui aggrave les conditions de vie de la population de ces quartiers.

Photo 1 : Rejet direct des eaux usées dans Oued Aguelmous



Source : Cliché personnel, 2023



Ce phénomène de rejet direct en milieu naturel est observé presque dans tous les centres urbains de la montagne qui relèvent de la province de khénifra, à savoir : Aït Ishak, El kbab, Kerrouchen et Tighassaline¹³.

Par conséquent, les eaux usées domestiques du centre d'Aguelmous constituent une source de pollution majeure pour les eaux superficielles, en amont au niveau du centre (pollution oued Aguelmous et nuisance des quartiers proches de l'oued par le dégagement de mauvaises odeurs), et en aval la pollution des eaux de l'Oued. D'où la nécessité de généraliser le raccordement de tous les quartiers par le réseau d'assainissement et de mettre en place un système de traitement des eaux usées au niveau du centre.

2) Eau usée pluviale : une source de pollution devient plus grave en période de crue

Le manque flagrant d'infrastructures d'écoulement des eaux pluviales entraîne des problèmes majeurs. Les eaux pluviales peuvent être chargées d'impuretés au contact de l'air, puis en ruisselant ; des résidus déposés sur les toits et les chaussées du centre (huile de vidange, carburants, résidus de pneus, métaux lourds, etc.). Dans ce sens, la commune a signé une convention avec l'ABHBC¹⁴ pour réaliser un projet de lutte contre l'inondation. L'AGHBC a fini les travaux de la tranche qui le concerne depuis 2018, mais la commune n'arrive pas à réaliser sa tranche, à cause

¹³ EL JIHAD. M-D., 2005, Croissance urbaine et problèmes d'assainissement liquide et pluvial dans le bassin du Srou (Maroc central). Science et changements planétaires / Sécheresse, John Libbey Eurotext, p.9

¹⁴ Agence du Bassin Hydraulique de Bouregreg et de la Chaouia



de l'absence de ressources financières et de l'existence des espaces bâtis dans des zones inondables, jusqu'aujourd'hui.

Vu que le réseau d'assainissement liquide du centre est unitaire et en absence d'un réseau efficace de drainage des eaux pluviales, ce dernier constitue une source de pollution des cours d'eau, notamment pendant les périodes orageuses. En effet, l'eau de pluie se charge d'impuretés au contact de l'air, puis, en ruisselant, des résidus déposés sur les toits et les sols. En cas de fortes précipitations, les eaux usées pluviale et domestique se déversent dans les Chaàbats et oued Aguelmous. Ce qui augmente le risque d'inondation d'une part, et d'autre part endommage le réseau d'assainissement et affecte les routes. Unité de trituration : des problèmes techniques à résoudre

3) Les unités de trituration d'olives : une source de pollution majeure

La politique agriculture de l'Etat (PMV¹⁵), qui encourage la plantation des arbres d'olives, a engendrée l'augmentation de la production, et par la suite, l'augmentation des déchets générés par ces unités, à savoir : les grignons et les margines.

L'inventaire réalisée sur le terrain nous a permis de constater que le centre d'Aguelmous comporte 5 huileries d'olive avec moteur. Ces dernières produisent un volume de marge qui est rejeté, soit dans les égouts (2 huileries), soit dans les

¹⁵ Plan Maroc Vert



cours d'eau (3 huileries). Sachant que les eaux de margine contiennent des substances phénoliques qui sont potentiellement toxiques¹⁶ et inhibent le développement des microorganismes aussi bien en présence qu'en l'absence d'oxygène. Ce qui constitue une autre source majeure de pollution des eaux superficielles qui participe à la pollution d'Oued Aguelmous durant la période de trituration d'olives. Donc, il est urgent de munir ces unités d'un système de traitement de margine avant son rejet dans oued Aguelmous.

4) Assainissement solide : un circuit de collecte déficient

La collecte des déchets ménagers du centre est assurée par la commune, elle se fait à une cadence de 6 fois par semaine. Le ramassage est assuré régulièrement par le système porte à porte et le tonnage a été estimé à 6T/j (selon la déclaration du responsable communal).

Ensuite, les déchets sont transportés à la décharge provinciale qui est située à côté de la ville de khénifra qui est gérée par la société SIMGAT depuis l'année 2018, sur la base d'une convention avec le groupement des communes Al Atlas.

Malgré les efforts déployés par la commune pour pallier cette problématique, le centre connaît l'apparition de plusieurs points noirs. Ces points noirs se localisent à l'intérieur (à côté du souk, de l'abattoir, sur les deux rives de l'oued) et à l'extérieur (l'ancienne décharge sauvage) du centre.

¹⁶ ZGHARI. B., BENYUCEF. F., et BOUKIR. A., 2018, Impacts environnemental des margines sur les eaux d'oued oussefrou : caractérisation physico-chimique et évaluation par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (CPG-SM). Am. J. innov. res. appl. sci., p.287



III. Les stratégies d'aménagement et les perspectives de développement.

A. Des efforts sans impact significatif

Depuis sa création, l'urbanisation du centre s'est faite sans aucun plan d'aménagement. Ce n'est qu'en 1985 que le centre d'Aguelmous était doté du premier document d'urbanisme, qui est le plan de développement des agglomérations rurales (PDAR), puis en 2015, après un retard de 10 ans par un nouveau plan d'aménagement a vu le jour, après le classement du centre au rang de chef-lieu du cercle.

Dans cet axe nous avons traité dans un premier temps les deux documents d'urbanisme, le projet urbain et l'intervention des pouvoirs publics à travers l'INDH, puis on va dégager quelques actions pour améliorer le cadre de vie du centre.

1- Plan de développement des agglomérations rurales (PDAR) :

Un faible degré de réalisation

Le plan de développement des agglomérations rurales est un instrument qui s'applique à une agglomération située en dehors des périmètres qui peuvent être dotés d'un plan d'aménagement¹⁷,

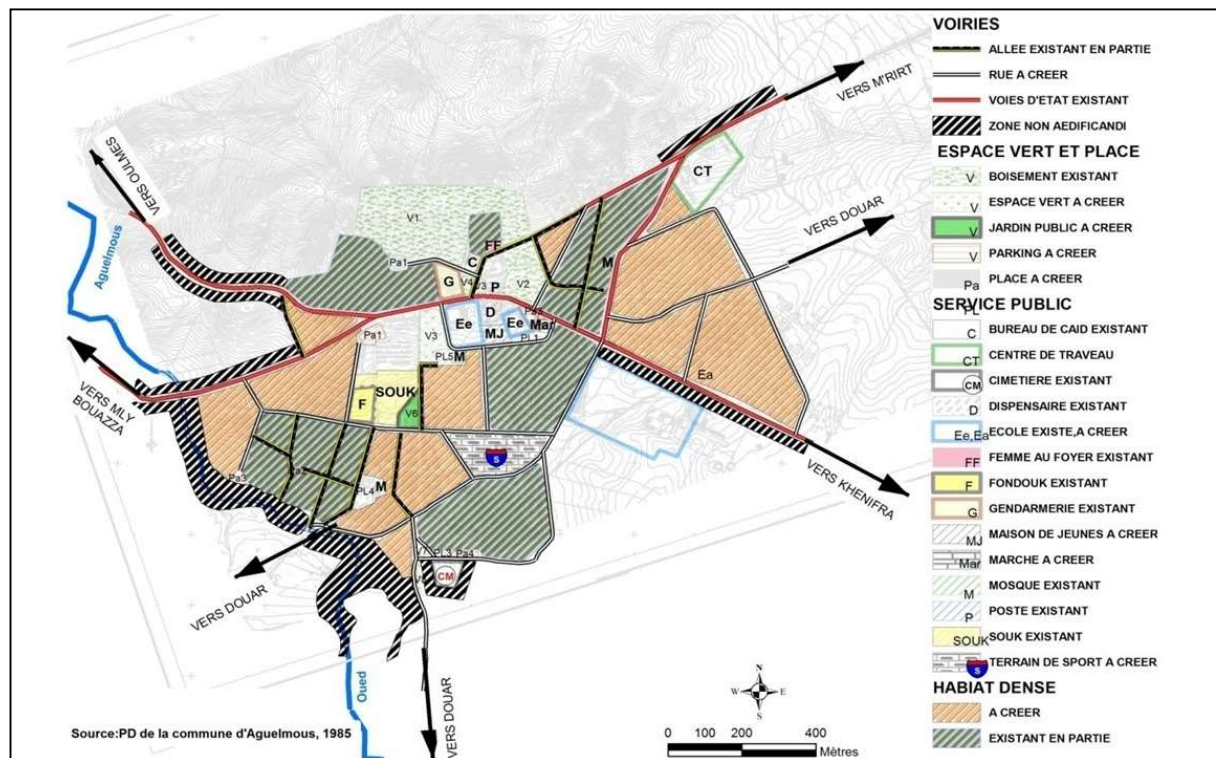
Le but principal de ce document est d'organiser le développement de l'agglomération rurale :

¹⁷C'est à dire en dehors : des périmètres des municipalités, des périmètres des centres délimités, des zones périphériques des municipalités, des centres délimités et des groupements d'urbanisme selon la loi 12-90 de l'urbanisme.



En conséquence, il définit le droit d'utilisation des sols et constitue un guide d'intervention pour la commune et les administrations.

Carte 5: présentation du plan de développement du centre d'Aguelmous



Source : Plan de développement du centre d'Aguelmous (1985),
adaptation personnelle

Le plan de développement du centre a été homologué en 1985. Il a prévu les points suivants :

Dresser un système de voirie et de circulation, définir les zones constructibles et délimiter les zones non aedificandi et localiser les équipements publics à créer.



Avec l'approbation de ce plan, sa superficie est estimée à près de 150ha, dont la moitié de cette superficie a été affectée à la construction (61ha destinés à l'habitat dispersé et 15ha à l'habitat dense

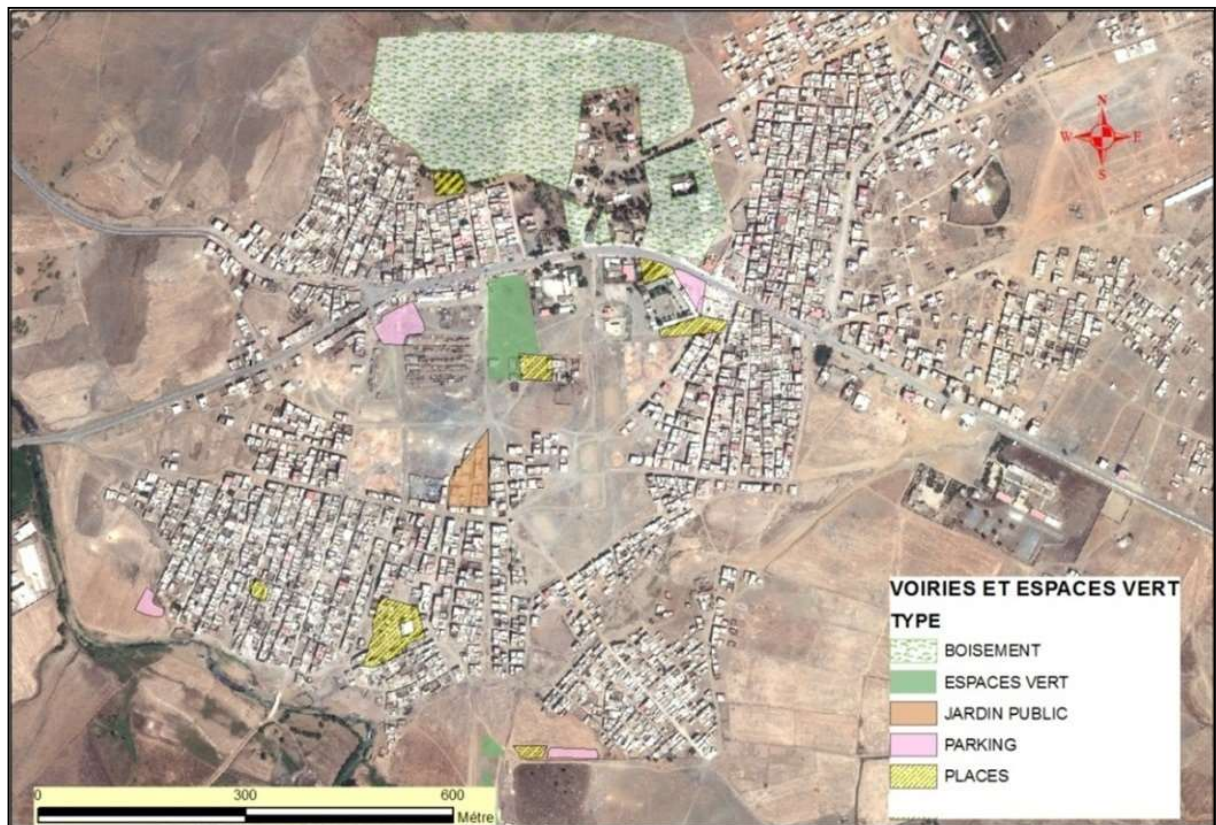
Or, l'analyse du plan de développement ainsi que sa confrontation à la réalité actuelle du centre permettent d'évaluer le degré de sa compatibilité ou le décalage et le degré de réalisations. Elle nous a permis aussi de soulever les observations suivantes :

-A part les deux voies principales (R407 et R712 traversant le centre) qui y ont existé avant l'élaboration du plan de développement, la majorité des autres voies proposées par le PDAR ne sont pas encore réalisées.

-Le jardin public prévu dans le plan de développement a été remplacé par une zone d'habitat.



Carte 6: Voiries et espaces vert prévues par le plan de développement



Source : enquête sur le terrain, 2023

-La zone destinée au terrain du sport a été remplacée par les constructions d'habitat.

-Les constructions à l'intérieur du centre devaient répondre aux dispositions du plan de développement et faire l'objet d'une autorisation délivrée par le président du conseil communal, mais cette loi n'est pas respectée dans l'ensemble des secteurs du centre.

-La zone destinée à la création d'un espace vert à côté de l'ancien souk n'a pas été réalisée.



En somme, la commune étant l'acteur principal de la gestion de l'espace urbain de cette petite ville et de son arrière-pays, elle n'arrive ni à maîtriser son extension urbaine à travers le respect des dispositions de son plan de développement, notamment en ce qui concerne les espaces verts, le jardin public et le terrain de sport qui ont été transformés par l'espace bâti, ni à développer son arrière-pays par la satisfaction des besoins de sa population rurale.

On note que le plan de développement d'Aguelmous a été achevé en 1995 et qu'il faut attendre presque dix ans pour produire un nouveau plan d'aménagement, Ce qui a créé un climat propice à la prolifération de l'habitat clandestin et non réglementaire durant cette période.

2– Nouveau plan d'aménagement : Des projets à l'épreuve des faits

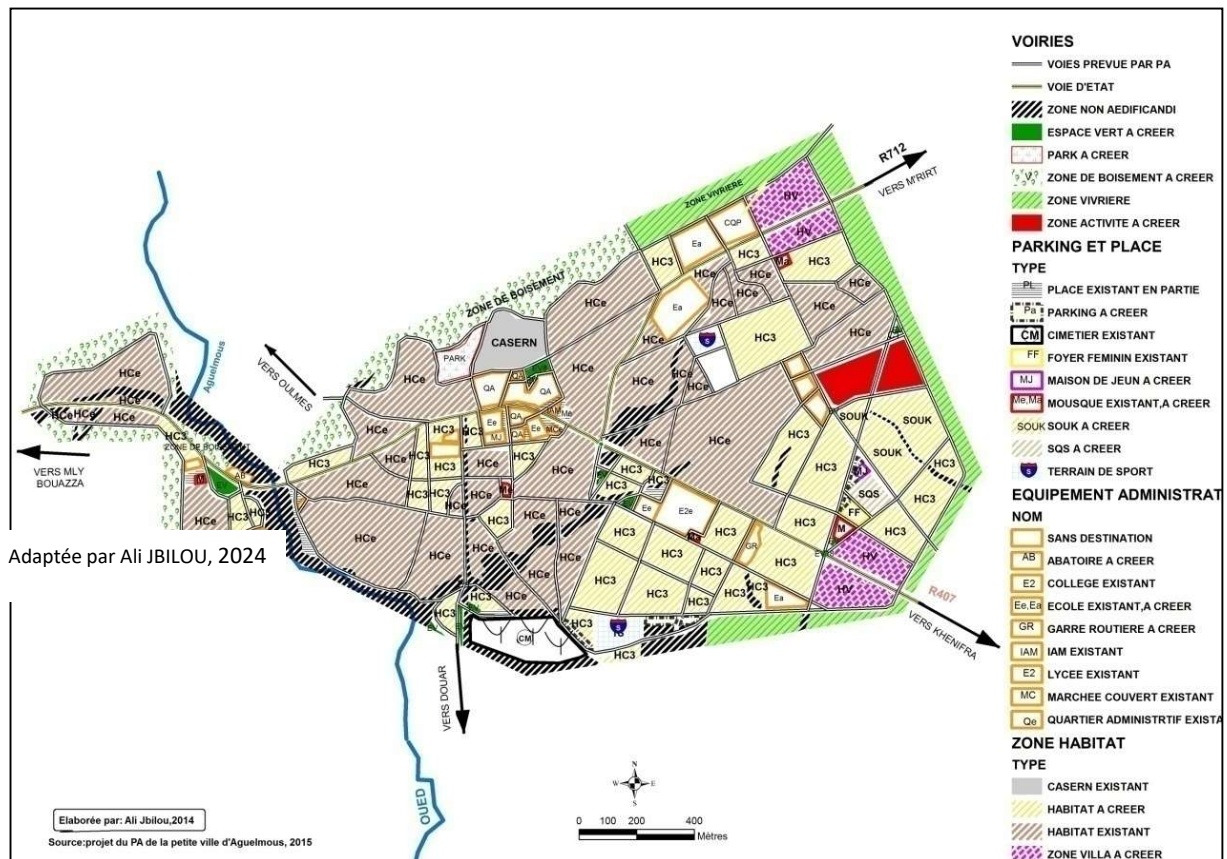
Le plan d'aménagement (PA) du centre urbain d'Aguelmous intervient pour accompagner l'urbanisation accélérée qu'a connue le centre depuis les années 90.

Depuis son lancement en 2009, le plan d'aménagement n'a été homologué qu'en 2015¹⁸. Ce retard a pour conséquence un décalage entre les dispositions du projet et les mutations rapides que connaît le centre durant cette période.

¹⁸ Décret n° 2.15.231, 17 avril 2015



Carte 7 : Présentation du plan d'aménagement du centre urbain d'Aguelmous



**Source : Plan d'aménagement d'Aguelmous de 2015, adaptation
personnelle**

La lecture des dispositions du plan d'aménagement fait ressortir que ce plan prévoit les options d'aménagement qui peuvent être résumées principalement comme suit :

Ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation, diversification des types d'habitat par l'introduction de deux types d'habitat, villa et immeuble, réhabilitation et mise à niveau du tissu existant, renforcement des équipements socio-collectifs, transfert



du souk, création d'une halte routière sur l'axe traversant le centre et création d'une zone d'activité.

L'analyse des projets projetés dans le nouveau plan d'aménagement et sa confrontation avec la réalité du terrain et les spécificités locales du centre nous ont permis de soulever les remarques suivantes :

A l'exception du terrain réservé à l'abattoir, tous les projets projetés sont situés dans des terrains privés, qui sont difficiles à mobiliser et par conséquent, les projets ne seront pas réalisés dans les délais prévus.

D'autre part, le transfert du terrain du souk, qui est situé dans un terrain communal, en zone d'habitat (sans profiter du terrain communal par la réalisation des équipements et services publics) témoigne bien que la logique d'affectation du sol ne prend pas en considération le type du statut foncier. De plus, le changement d'affectation du souk par l'habitat R+2 a pour but la création d'un lotissement public à la charge de la commune, ce qui va retarder la mise en place de ce lotissement d'une part, et d'autre part, la fragmentation de l'espace l'urbain.

D'un autre côté, le plan d'aménagement ne dure que 10 ans, mais on constate qu'il y a des projets (comme la gare routière) qui sont projetés dans ce plan qui ne seront pas réalisés dans les délais prévus, et ce à cause des contraintes foncières rencontrées dans ce centre.

Ce qui justifie que le concepteur de ce plan d'aménagement n'a pas effectué une analyse foncière au niveau du centre.



3- L'INDH : Un nouveau partenaire important au niveau local

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), vise la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale à travers la réalisation de projets d'appui aux infrastructures de base, des projets de formation et de renforcement de capacités, d'animation sociale, culturelle et sportive ainsi que la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois

Tableau 1 : projets réalisés dans le cadre de l'INDH dans le centre d'Aguelmous

Année	Intitulé du projet	Axe d'intervention	Partenaire
2006	Construction d'un pont sur oued Aguelmous	Équipements et services sociaux de base	CT et INDH
2007	Étude de construction du centre d'accueil de la fille rural		CT et INDH
	Étude et construction de l'Abattoir (partie1)		CT et INDH
	Étude et construction de la protection civile (partie1)		CT et INDH



	Construction de la maison de la fille rurale		Association "Tourzian" et INDH
2008	Étude et construction de l'Abattoir (partie2)		INDH et commune
	Étude de construction de la protection civile (partie2)		INDH et commune
	Construction du centre d'accueil de la fille rurale (partie2)		INDH et Association "tourzian"
2010	Construction de la maison de la fille rurale pour l'orientation et la formation		INDH et association "Dar Almra al karawiya"
2012	Achat d'une ambulance		INDH et commune
	Construction internat		INDH et association "AddarAlailia"



	Acquisitions matérielles de sport	Soutien à l'animation sociale, culturelle et sportive	INDH et association "Chabab Aguelmous"
--	-----------------------------------	---	--

Source : Services administratifs de la province, la DAS, 2014

Parmi les programmes de cette initiative dont la commune était bénéficiaire, on cite le programme¹⁹ de lutte contre la pauvreté en milieu rural où sont prévues les actions suivantes :

- Soutien à l'accès aux équipements sociaux, sanitaires et éducatifs de base ;
- Dynamisation du tissu économique local par des activités génératrices de revenus ;
- Soutien à l'action et à l'animation sociale : alphabétisation, sport, prévention santé.
- Renforcement de la gouvernance et des capacités locales.

Le tableau suivant présente les principaux projets réalisés au centre d'Aguelmous dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Il ressort de l'analyse des projets réalisés que l'essentiel de ces derniers a été imputé sur la rubrique « soutien à l'accès aux équipements et services sociaux de base », ce qui justifie la forte demande de la population en matière d'infrastructures

¹⁹Le programme transversal : consacré aux communs non cibles, en se basant sur la procédure d'appel à projets.



et de services sociaux de base d'une part, et d'autre part le rôle important de l'INDH dans la réalisation de ces projets. Alors que la rubrique des projets générateurs d'emplois qui sont nécessaires pour le développement du centre est absente.

B. Perspectives d'aménagement : des insuffisances en infrastructures de base et équipements publics à surmonter

Le développement du centre à l'avenir dépend de plusieurs facteurs. En effet, l'aménagement des infrastructures de base, l'implantation des équipements socio-collectifs, l'amélioration du cadre de vie, etc., restent des facteurs primordiaux du dynamisme du centre :

Dans le cas de notre étude, les projections seront basées sur la base d'une évolution volontariste, qui consiste à mieux développer le centre pour attirer et retenir plus de flux migratoires. Dans ce cas, la démarche méthodologique consiste à renforcer le taux annuel d'accroissement démographique pour tenir compte de la progression que connaîtra le centre au fur et à mesure de la mise en œuvre de son plan d'action.

- Projection de la population du centre à l'horizon 2030 selon la variante volontariste

La projection de la population du centre selon la variante volontariste suppose que la population du centre va se faire selon un rythme peu élevé, étant donné que le centre va maintenir et augmenter son attractivité envers les migrants potentiels. Dans ce cas, la démarche méthodologique consiste à renforcer et à maintenir un



taux annuel élevé d'accroissement démographique de la population du centre dans les 10 années à venir, en liaison avec l'amélioration de sa situation actuelle.

Ainsi, en supposant que le TAAM de la population du centre va connaître une augmentation d'au moins un point tous les cinq ans, la population du centre va passer de 14177 habitants en 2014 à 17371 habitants en 2024, avant d'atteindre le nombre de 20424 habitants en 2030.

La masse totale de population qui sera ajoutée à la population actuelle du centre sera de 6274 habitants, soit un croit annuel de la population du centre d'environ 627 habitants entre 2014 et 2024.

En ce qui concerne les ménages, leur nombre était de 3603 en 2014. Ce qui donne une taille moyenne des ménages de 3,64 personnes par ménage.

Tableau 2: Projections de la population du Centre selon la variante volontariste

Année	Centre d'Aguelmous			
	Population	Ménage	Taille de ménage	TAAM(%)
1994	9 062	2 030	4,5	
2004	11 390	2 738	4,2	2,32



2014	14 177	3603	3,95	2,22
2024	17371	4771	3,64	3,22
2034	20 617	5668	3,64	3,22

Source : RGPH 1994, 2004, 2014, 2024 et projections de la présente étude.

Etant donné que la taille des ménages n'évolue que lentement, vu qu'elle est le résultat d'un ensemble de facteurs culturels, on va considérer que cette taille restera la même dans les 10 années à venir. A cet effet, le nombre de ménages passera de 3603 en 2014 à 5668 en 2034, soit un nombre additionnel de près de 2336 ménages.

- Besoins en habitat

Les projections de l'habitat se basent sur l'estimation des perspectives démographiques, notamment le nombre des ménages additionnels entre 2014 et 2034. Ces projections tiennent compte de :

- La vocation agricole avouée pour ce centre exigeant le contrôle et la maîtrise de l'urbanisation ;
- La promotion du centre en véritable petite ville, exigeant l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation ;
- L'amélioration du cadre de vie de la population.

**Tableau 2: Besoins en logement à l'horizon 2030**

	Besoins en 2024	Besoins en 2034
Nombre d'unités	1168	897

Source : Elaboration personnelle

La projection du nombre de ménages, montre qu'il est urgent d'accorder une attention particulière au secteur de l'habitat. Ces interventions s'articulent autour des principes suivants :

-L'amélioration des conditions de logement et de cadre de vie urbaine dans les tissus existants à travers des actions et des opérations de restructuration, de requalification et de mise à niveau ;

-La diversification de l'offre de logement pour faciliter l'accès à la propriété.

- Besoins en équipements socio-collectifs

Le centre d'Aguelmous, à présent et dans l'avenir, doit satisfaire les besoins de la population du centre d'une part, et d'autre part, celle des douars avoisinants.

Donc, nos projections doivent tenir compte des besoins quantitatifs actuels de la population locale et des besoins qualitatifs nécessaires pour assurer le rôle du centre comme pôle d'attraction. Ainsi, nos projections se présentent comme elles sont indiquées dans le tableau suivant :



**Tableau 3: Projection des besoins en équipements socio-collectifs dans
le centre d'Aguelmous**

Type d'équipement	Existant en 2014	Besoins à court terme	Projection à l'horizon 2024	Projection à l'horizon 2034	Total à l'horizon 2034
<u>Equipement d'Enseignement</u>					
Ecole primaire	3	1		1	5
Collège-Lycée	1	1			2
Lycée	1				1
CQP	0		1		1
<u>Equipement de santé</u>					
Dispensaire					0
Centre de santé	1				1
hôpital locale		1			1
<u>Equipement de jeunesse et de sport</u>					
Maison de jeunes	1	A mettre en activité			1
Maison de la fille rurale	1	A mettre en activité			1
Foyer féminin	1	A mettre en activité			1
Dar Talib	1	A mettre en activité			1
Centre de sauvegarde de l'enfance					0
Terrain de sport	1	A mettre à niveau			1
<u>Equipement Culturel</u>					
Centre culturel				1	0



Bibliothèque				1	0
<u>Equipements religieux</u>					0
Mosquée de quartier	7				7
Mosquée de vendredi	1	1			2
<u>Espaces vert et espaces de jeux :</u>					0
Parc			1		1
Jardin		1			1
Aire de jeux		1			1
<u>Equipements commercial</u>					0
Marché couvert	1				1
Marché de plein air				1	1
Four	3				3
Hammam	4			1	5
Poste	1				1
Banque	2			1	3
<u>Equipements de sécurité</u>					
Protection civile	Existant				
Gendarmerie	Existant				

Source : La présente étude selon l'étude relative aux normes urbaines des équipements collectifs²⁰

L'analyse des insuffisances en équipements socio-collectifs du centre, nous a permis de dégager quelques actions qui sont à caractère urgent, à savoir : la mise en place d'un hôpital local, la mise à niveau du terrain de sport, l'implantation d'un

²⁰Direction de l'Urbanisme, 2005, Rapport final, Etude relative aux normes urbaines direction de l'urbanisme des équipements collectifs au Maroc, S.U.D.



centre artisanal, la mise en place d'un air de jeux pour les enfants et l'implantation d'un jardin public.

Conclusion

D'un centre rural qui assure le contrôle des tribus d'Azaghar dans la période coloniale, à une petite ville qui n'assure que l'encadrement administratifs au niveau local dans le Maroc indépendant, Aguelmous n'arrive pas à accompagner les besoins de sa population dans tous les domaines.

En effet, l'analyse spatiale montre que cette petite ville a connu depuis les années 70 une croissance démographique continu accompagné d'une occupation de son espace bâti sans respect des normes urbanistique, ce qui conduit à la construction de plusieurs habitats d'une manière illégale, spontanée et/ou clandestine²¹, et par la suite, la production d'un tissu urbain désarticulé marqué par la fragmentation de l'espace bâti.

De plus, nous avons constaté que la mobilisation du foncier constitue une contrainte majeure dans la mise en œuvre des dispositions des documents d'urbanisme. En effet, le foncier souffre d'un ensemble de contraintes, notamment les problèmes entre les héritiers, le terrain objet de litige de l'ancien souk et l'absence des terrains immatriculés dans le centre d'Aguelmous.

Le diagnostic révèle aussi des insuffisances accumulées depuis longtemps en matière d'infrastructures de base, les espaces verts, les lieux de jeux pour les enfants, les parkings et les services publics et privés.

²¹ABOUHANI. A.,2011, Gouverner les périphéries urbaines : de la gestion notabiliaire à la gouvernance urbaine au Maroc, publication l'Harmattan, INAU, p.68



Sur le plan environnemental, l'incapacité de cette petite ville à accompagner son urbanisation accélérée a exposé son milieu naturel à une série de menaces, telles que le rejet direct dans oued Aguelmous des eaux usées domestiques, des margines d'olives, des déchets d'abattoir, etc.

Sur le plan des programmes de développement, l'analyse révèle le rôle important de l'INDH dans l'implantation des équipements et services sociaux de base en partenariat avec les acteurs concernés, tels que la construction de la maison de la fille rurale pour l'orientation et la formation, de l'internat et de l'abattoir.

Par conséquent, il faut accorder une attention particulière à cette petite ville pour améliorer la qualité de vie de sa population, à travers l'opérationnalisation de quelques actions dégagées de cette analyse, en particulier :

- Restructurer les quartiers périphériques du centre ;
- Aménager des jardins, des parkings et des aires de jeux pour les enfants ;
- Améliorer la méthode de collecte des déchets solides, aménager l'ancienne décharge sauvage et supprimer les points noirs ;
- Mettre en place d'un hôpital local ;
- Adopter un système d'assainissement liquide efficace ;
- Promouvoir une politique locale de logement, qui prend en compte le niveau des revenus des chefs de ménages de la population du centre.



Bibliographie en français:

- -BAHI. H et HAMDOUNI.M, 1992, *Urbanisation et gestion urbaine au Maroc*, Impr.Toumi, Rabat
- -BEAUDET. G., 1969, *Le plateau central Marocain et ses bordures étude géomorphologique*, Rabat.
- -BERGER. F.,1929, *Moha ou Hammou Zayani : un royaume berbère contemporain au Maroc (1877-1921)*, Edition Atlas. Marrakech
- -ABOUHANI. A., 2011, *Gouverner les périphéries urbaines : de la gestion notabiliaires à la gouvernance urbaine au Maroc*, Publication l'Harmattan, INAU.
- -CLAUD de Miras. Et JULIEN Le Tellier, 2005, in CLAUD De Miras. *Le modèle marocain d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Casablanca et Tanger-Tétouan. La gestion déléguée, entre régulation sociale et marchandisation. Ouvrage coordonné par CLAUDE de Miras. INAU, Rabat*
- ESCALIER.R, 1985, *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*, (URBAMA), Fascicule, N°16 et 17.
- -LEPETIT. B. et PUMAIN. D., 1999, *Temporalité urbaines*, Ed. Antropos, Paris.
- -LAPEZE. J.-El KADIRI. N.-LAMRANI. N., 2007, *Elément d'analyse sur le développement territorial*, édition l'harmattan, Paris.
- -MERLIN. P., 1994, *l'urbanisme, que sais-je ?*, Neuvième édition, paris.



- TROIN. J. F., 1975, Les souks marocains. Marches ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc [Moroccan souks. Rural markets and organization of space in the northern part of Morocco] EDISUD, Aix-en-Provence.
- -BEN LAHCEN. M., 1991, *La résistance marocaine à la pénétration française dans le pays Zaïan (1908-1921)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Paul Valéry Montpellier III.
- -EL MAOULA EL IRAKI. A., 1999, Petites villes et villes moyennes : Etat, migrants et élites locales : cas de trois villes de la région Nord-Ouest Marocaine, Thèse de Doctorat (TOME1), Université de Paris i – Panthéon – Sorbonne Institut de Géographie, PARIS.
- -JBILOU A., 2016, Dynamique urbaine d'un petit centre du pays zaïan, Perspectives d'aménagement et de développement, Cas du centre urbain d'Aguelmous , Diplôme Des Etudes Supérieures En Aménagement Et Urbanisme (DESEAU), INAU, Rabat
- -GOUNAYNE. M., 2014, Emergence et dynamique d'une petite ville de montagne ; le cas de Moulay Brahim, mémoire de 3ième cycle, INAU.
- EL JIHAD M-D., 2005, Croissance urbaine et problèmes d'assainissement liquide et pluvial dans le bassin du Srou (Maroc central). Science et changements planétaires / Sécheresse, John Libbey Eurotext, 16 (1), pp. 41-52.
hal-00681436



- ZGHARI. B., BENYOUCEF. F. et BOUKIR. A., 2018, Impacts environnemental des margines sur les eaux d'Oued Oussefrou : caractérisation physico-chimique et évaluation par chromatographie gazeuse couplée a la spectrométrie de masse (cpg-sm). am. j. innov. res. appl. sci.; 7(4): 276-291
- SRAT Meknès-Tafilalt, 2007, Rapport diagnostic, DAT, Urbaplan.
- Etude sur la Stratégie d'Aménagement et de Développement du Moyen Atlas, 2005, Rapport, phase2, Schéma des Equipements et Services (SES), Direction de l'aménagement du territoire, urba plan.
- -CERED, 1999, Dynamiques urbaines et développement rural au Maroc.
- -Haut-commissariat au plan, 2004, Carte de pauvreté communale, Rabat
- -Direction de l'urbanisme, 2005, rapport final, Etude relative aux normes des équipements collectifs au Maroc.

المراجع بالعربية:

- محمد الناصري، الجبال المغربية: مركزيتها-هامشيتها-تنميتها، منشورات وزارة الثقافة، مطبعة دار المناهل، الرباط، 2003
- أبو القاسم الزباني. تاريخ مدينة خنيفرة، كلية الآداب، وجدة، 1986